

Paris, le 16 avril 2018

## COMMUNIQUE DE PRESSE :

### **Le député Christophe LEJEUNE soutient l'intervention française en Syrie**

Comme le prévoit l'article 35 de la Constitution, l'Assemblée nationale a reçu le lundi 16 avril 2018 le premier ministre Edouard Philippe pour écouter les motivations du président de la République relatives à l'intervention armée en Syrie déclenchée le samedi 14 avril par la coalition formée par la France, le Royaume-Uni et les Etats-Unis.

L'intervention du premier ministre s'est poursuivie d'un débat lors duquel chaque groupe parlementaire a pu exprimer sa position sur les frappes françaises visant les installations clandestines d'armes chimiques syriennes.

Depuis 2011, la guerre en Syrie a engendré plusieurs centaines de milliers morts et des dégâts matériels conséquents. La position de la France est claire : l'utilisation d'armes chimiques par le gouvernement légal constitue une ligne rouge qui, si elle était franchie, entraînerait une réaction militaire de la France.

Plusieurs attaques chimiques létales ont été conduites sur le quartier de Douma le samedi 7 avril 2018 en fin d'après-midi et le gouvernement estime avec un haut niveau de confiance qu'elles sont le fait du régime syrien.

Christophe Lejeune, député de la Haute-Saône et membre de la commission de la Défense et des forces armées à l'Assemblée nationale, soutient la décision du président de la République d'intervenir en zone syrienne : « Pour la protection de la population civile syrienne, les installations clandestines d'armes chimiques doivent être au plus vite détruites. En utilisant ces armes, le régime syrien a bafoué le droit international au mépris de la vie de sa propre population. La France et la communauté internationale se devaient d'agir afin de mettre fin à ces massacres. »

L'intervention de la coalition se fonde juridiquement sur la résolution 2118, qui ouvrait la voie à une action coercitive en cas de manquement du régime à ses obligations de démantèlement de son arsenal chimique, auquel il s'était engagé en 2013. « La France doit également maintenir ses efforts diplomatiques et humanitaires pour favoriser une résolution politique du conflit. »

#### **Contacts presse :**

Assemblée nationale : *Stevie Coudray* – 06.02.17.67.14 – [stevie.coudray@clb-an.fr](mailto:stevie.coudray@clb-an.fr)

Permanence parlementaire : *Séverine Morel* – 06.42.28.05.13 – [severine.morel@clb-an.fr](mailto:severine.morel@clb-an.fr)